



Présenté le 7 avril dernier le plan de soutien du gouvernement est estimé à près **de 20% du PIB, soit près de 25 Mds EUR**. Ces nouvelles mesures constituent la seconde étape du plan d'action gouvernemental présenté le 24 mars derniers où avaient été édictés des allègements de charges patronales et de cotisations salariales, et des moratoires sur les prêts des particuliers et entreprises pour un montant de 670 M EUR. Ce plan toutefois est susceptible d'évoluer tout au long de la publication des décrets d'application et des nouvelles décisions gouvernementales.

Un nouveau paquet de mesures de 5,4 Mds EUR comprend:

- **3,575 Mds EUR pour la création d'un fonds de protection et de redémarrage de l'économie** financé par des réaffectations budgétaires au sein des ministères (2,6 Mds EUR) et la contribution du fonds national pour l'emploi (975 M EUR).
- **1,822 Mds EUR pour la création du fonds de protection contre l'épidémie**. Ce fonds devrait être alimenté notamment par le recours à la réserve budgétaire, une taxe spéciale sur les grandes entreprises multinationales du secteur bancaire (150 M EUR) et de la grande distribution (100 M EUR), et le transfert de certaines taxes perçues par les collectivités locales.
- Par ailleurs, **la Banque centrale de Hongrie a annoncé un plan d'aides de 8,4 Mds EUR** dont la moitié sera réservée à des prêts aux PME hongroises avec un taux d'intérêt de 2,5%. La banque centrale décide par ailleurs crée un corridor de rémunération autour de son taux de base directeur de à +0,9% pour les facilités de dépôts à une semaine. Enfin, un vaste programme d'achat de bons du Trésor et d'obligations est prévu.
- Le gouvernement peut aussi compter sur **l'appui des fonds communautaires à hauteur de 5,6 Mds EUR** (853 M EUR au titre des liquidités immédiatement disponibles dans le cadre de la contribution nationale et des 4,748 Mds EUR au titre des fonds structurels et d'investissements).

Le plan de soutien est articulé autour de 5 priorités

- **La protection des emplois** par la création d'un **dispositif de chômage partiel**.
- **La création d'emplois** par la relance d'investissements publics à hauteur de 1,250 Mds EUR.
- Le soutien aux **secteurs d'importance affectés** (tourisme, santé, agroalimentaire, BTP, logistique, transports, cinématographie); Les entreprises concernées seraient ainsi éligibles à des allègements d'imposition, bénéficieraient d'aides au développement d'infrastructure et de conditions préférentielles pour l'obtention de crédits.
- **Des aides aux entreprises par l'octroi** de prêts à taux bonifié ou avec la garantie de l'Etat à hauteur de 4,4 Mds EUR
- **la Protection des familles et des retraités**.

Source : Service Économique de l'Ambassade de France en Hongrie